



**Vrai/Faux :**

**Le point sur 14 idées reçues sur le virus de la grippe et son vaccin**

**« La grippe n’est pas une maladie grave »**

**FAUX**

Le virus de la grippe est très contagieux et il infecte des millions de personnes chaque année. Certaines personnes, tels que les jeunes enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées sont considérées comme plus à mêmes de développer des complications graves issues de la grippe telles que la pneumonie, pouvant conduire au décès (9 000 décès par an en France).

**« Je ne suis jamais malade ; je n’ai donc pas besoin de me faire vacciner »**

**FAUX**

Malgré un bon système immunitaire, la propagation du virus à votre entourage, aux résidents de l’établissement et à vos collègues est un risque.

La vaccination diminue le risque d’attraper le virus, réduit les symptômes en cas de contamination et évite d’infecter les personnes les plus vulnérables.

**« Le vaccin contre la grippe n’est pas efficace**

**FAUX MAIS…**

On estime que le vaccin est efficace à 85% en moyenne. Ce chiffre peut néanmoins diminuer si le virus mute.

La vaccination annuelle est aujourd’hui le moyen et la meilleure protection contre la grippe. Il permet aussi de réduire la gravité des symptômes si l’on contracte la maladie, et, d’éviter de la propager à son entourage.

**« Un vaccin homéopathique peut remplacer le vaccin habituel »**

**FAUX**

Homéopathie et vaccination n’ont rien en commun.

Aucune étude ne montre que l’homéopathie soit efficace pour prévenir la survenue de la grippe. Cette médication n’est donc pas adaptée à la prévention du risque en milieu professionnel.

**« Les vaccins ne sont pas bons pour mon système immunitaire »**

**FAUX**

Tous les jours, votre organisme entre en contact avec des millions de microbes et votre système immunitaire travaille continuellement pour vous en protéger. Il n’a donc aucun mal à assimiler le faible nombre d’antigènes présents dans les vaccins.

**« La plupart des usagers des établissements sont vaccinés contre la grippe ; cela suffit à leur protection »**

**FAUX**

Le pourcentage de vaccinés parmi les résidents est généralement élevé.

Pour autant, il n’est pas certain que ceux-ci soient bien protégés par leur propre vaccination. En effet, du fait du vieillissement de leur système immunitaire, les personnes âgées répondent moins bien aux vaccins, notamment contre la grippe.

**« Le fils d’un résident qui a eu la grippe cette semaine peut venir rendre visite à son père»**

**FAUX**

Une personne infectée par le virus de la grippe peut être contagieuse 24 h avant à 7 jours après le début des symptômes.

**« Je me suis fait vacciner l’an dernier donc je suis toujours protégé cette année »**

**FAUX**

Il est important de vous faire vacciner chaque automne afin que votre corps produise les anticorps nécessaires pour combattre les souches de grippe en circulation pendant l’année en cours. Le virus est en constante évolution, il faut donc revoir la composition du vaccin d’une année à l’autre.

D’ailleurs, il faut anticiper la vaccination, dans la mesure où 15 jours sont nécessaires avant que le vaccin ne soit efficace.

**«  Je ne serai pas contaminé si je ne touche pas une personne grippée »**

**FAUX**

La grippe se propage facilement par des microgouttelettes contaminées libérées dans l'air lorsque l'on tousse ou qu'on éternue. Le virus peut aussi se transmettre par la salive. Le virus peut ainsi se retrouver rapidement sur le visage et les mains.

La transmission se fait plus rarement par des objets touchés par la salive ou des gouttelettes contaminées. Mais sur les surfaces inertes, le virus reste actif plusieurs heures, donc il faut éviter de toucher les objets du malade (jouets, table, couverts, brosse à dent).

**« Le vaccin peut me rendre malade »**

**FAUX MAIS…**

Le vaccin est composé de fragments inactivés des virus grippaux les plus courants. Il ne peut causer la grippe, car il ne contient aucun virus vivant.

Parfois, on entend dire que le vaccin peut déclencher le syndrome de Guillain-Barré. En réalité, c’est extrêmement rare ; on dénombre ainsi :

* Après grippe naturelle : 4 à 7 cas pour 100 000 grippés
* Après vaccin grippal saisonnier : 1 cas pour 1 millions de vaccinés

**« Les vaccins contre la grippe ont des effets indésirables »**

**VRAI MAIS…**

Des réactions aux points d’injection (ex. douleurs, rougeurs, indurations) peuvent survenir. Mais leur durée est estimée entre 24 et 48h.

Des réactions générales peuvent plus rarement survenir (ex. fièvre, maux de têtes, douleurs articulaires ou musculaires). Parfois, elles peuvent laisser à penser que le vaccin a provoqué la grippe. Mais leur durée dépasse rarement 24h.

**« Me faire vacciner est contre-indiqué car j’ai des allergies »**

**FAUX MAIS…**

La seule contre-indication reconnue à la vaccination contre la grippe est l’allergie aux protéines de l’œuf.

Etre allergique à d’autres produits ne constitue en rien une contre-indication.

**Je suis épileptique, la vaccination est contrindiquée pour moi**

**FAUX**

La vaccination n'est pas en elle-même à l'origine de convulsion ou d'épilepsie. Il n'y a pas de corrélation entre vaccination et syndrome épileptique spécifique.

Il n'existe pas plus de risque d'effets secondaires de la vaccination chez l'enfant ayant une épilepsie idiopathique ou symptomatique.

Vacciner une personne épileptique c'est la protéger de la grippe comme tout le monde, éviter une aggravation de l'épilepsie induite notamment par la fièvre et éviter le risque de complications respiratoires ou autres de la grippe chez ces personnes fragiles.

**« Je suis enceinte ; on m’a dit qu’il était préférable que je me fasse vacciner »**

**VRAI**

La vaccination contre la grippe est recommandée pour toutes les femmes enceintes, quel que soit le terme de la gestation.

Les femmes enceintes qui contractent la grippe ont un risque augmenté d’être hospitalisées (surtout au troisième trimestre) pour des complications respiratoires ou cardiaques.

Des études récentes ont montré que la vaccination contre la grippe durant la grossesse protégeait le nouveau-né et le nourrisson durant les 6 premiers mois de la vie, période où l’enfant est particulièrement exposé à présenter des complications de la grippe.

Enfin, la surveillance a confirmé la bonne tolérance du vaccin grippal, aussi bien pour la mère que pour le fœtus.